

LE PROGRAMME DE FORMATION

COMPETENCES	COMPETENCES ASSOCIEES
Maitriser le manieement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none"> . Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. . Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. . Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. . Démarrer et s'arrêter. . Doser l'accélération et le freinage à diverses allures; . Utiliser la boîte de vitesses. . Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. . Regarder autour de soi et avertir. . Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<ul style="list-style-type: none"> . Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. . Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. . Adapter l'allure aux situations. . Tourner à droite et à gauche en agglomération. . Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. . Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. . S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none"> . Evaluer et maintenir les distances de sécurité. . Croiser, dépasser, être dépassé. . Passer les virages et conduire en déclivité. . Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. . S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. . Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. . Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. . Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. . Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts,
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none"> . Suivre un itinéraire de manière autonome. . Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. . Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. . Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir. . Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...) . Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. . Pratiquer l'écoconduite.

4



Plaquette 2024/2025

Permis de conduire

Votre auto-école vous informe sur votre permis de conduire.
 Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ?
 Comment se déroule la formation? Quelles sont les conditions de passage des épreuves?
 Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

L'automobile est devenue un **outil social** indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent **indispensable pour les études, le travail ou les loisirs**. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par **le renforcement de l'éducation et de la formation**.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à **se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader**. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante. Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes **objectifs sécuritaires** que lors de votre apprentissage;

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en **connaître les risques et les limites**. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place.

L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (LE CODE)

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 16 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipée de la conduite (AAC)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins **35 bonnes réponses sur 40 questions** (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable 5 ans.

Ressources pédagogiques : forfait salle 6 mois illimité, accessible pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Code en ligne comprenant 163 séries, accès via une application délivré à l'inscription.

L'EXAMEN PRATIQUE

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 17 ans .

Il faut avoir réussi l'examen du code.

Il faut avoir effectué l'évaluation de départ ainsi qu'un minimum de 20 heures de conduites pour un permis B boîte manuelle ou 13 heures pour un permis B boîte automatique.

Il faut avoir fait une année complète en conduite accompagnée et réalisé les RDV pédagogiques.

Le jour de l'examen la pièce d'identité est obligatoire ainsi que le livret de conduites pour les conduites accompagnées.

Cette épreuve dure environ **30 minutes**. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- **Réaliser un parcours** empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier;
- **Suivre un itinéraire** en vous guidant **de manière autonome**, pendant environ 5 minutes;
- **Réaliser 1 manœuvre avec une marche arrière**, un freinage pour un arrêt de précision
- **Procéder à la vérification** d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours;
- **Appliquer les règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs;
- **Adapter votre conduite** dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre;
- **Faire preuve de courtoisie** envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences

nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation . Le certificat d'examen du permis de conduire, sur lequel est noté le résultat, est téléchargeable en ligne.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

Ressources pédagogiques : véhicule auto-école

PREREQUIS A L'INSCRIPTION

Avoir au moins 16 ans pour le permis traditionnel.

Avoir au moins 15 ans pour la conduite accompagnée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir l'examen du permis de conduire de catégorie B.

DURÉE DE LA FORMATION

Pour le permis B traditionnel, un contrat de formation est signé pour une durée d'un an, un avenant au contrat peut être envisageable si la formation dépasse le délai.

Pour la conduite accompagnée, un contrat de formation est signé pour une durée de 3 ans si l'élève s'inscrit à 15 ans ou de 2 ans si l'élève s'inscrit à 16 ans, un avenant au contrat peut être envisageable si la formation dépasse le délai.

DELAI D'ACCES AUX PRESTATIONS

Toute personne souhaitant accéder à la formation du permis de conduire, doit passer une l'évaluation de départ et accepter les engagements suite à cette évaluation.

Celle-ci a pour but d'établir approximativement le nombre de conduites nécessaires pour la formation du permis B.

Suite à la validation de cette évaluation, la formation peut débuter.

Ressources pédagogiques : sur route dans le véhicule, ou au bureau sur un logiciel.

ACCESSIBILITE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le **permis de conduire** est attribué à une personne en situation **de handicap** uniquement sur avis favorable d'un médecin agréé de son département. C'est également ce médecin qui décidera de la durée d'attribution du permis de conduire (en fonction de l'évolution de la maladie).

2 Pour tout autre demande spécifique, s'adresser à la préfecture du lieu d'habitation.